

Ecrivez

- a. le verbe de la proposition subordonnée conjonctive au passé composé, et celui de la principale au présent;
- b. le verbe de la proposition subordonnée conjonctive au plus-que-parfait, et celui de la principale à l'imparfait;
- d. le verbe de la proposition subordonnée conjonctive au passé composé ou au passé surcomposé, et celui de la principale au passé composé;
- d. le verbe de la proposition subordonnée conjonctive au passé antérieur, et celui de la principale au passé simple;
- e. le verbe de la proposition subordonnée conjonctive au futur antérieur, et celui de la principale au futur simple.

Lorsque ma mère (perdre) dix kilos, elle (arrête) son régime.

- a. En général, lorsque ma mère **a perdu** dix kilos, elle **arrête** son régime.
- b. Il y a quelques années, lorsque ma mère **avait perdu** dix kilos, elle **arrêtait** son régime.
- c. Cette année-là, lorsque ma mère **a eu perdu** dix kilos, elle a **arrêté** son régime.
- d. Cette année-là, lorsque ma mère **eut perdu** dix kilos, elle **arrêta** son régime.
- e. Dans quelque temps, lorsque ma mère **aura perdu** dix kilos, elle **arrêtera** son régime.

Nous (lire) le courrier après que le facteur (passer).

- a. Chaque jour, nous **lisons** le courrier après que le facteur **est passé**.
- b. Chaque jour, l'année dernière, nous **lisions** le courrier après que le facteur **était passé**.
- c. Exceptionnellement, nous **avons lu** le courrier après que le facteur **a été passé**.
- d. Exceptionnellement, nous **lûmes** le courrier après que le facteur **fut passé**.
- e. Tout à l'heure, nous **lirons** le courrier après que le facteur **sera passé**.